

Critères de notation

Ne concernent que les projets de boisement / reboisement, les projets d'amélioration sylvicole étant évalués séparément. (cf. charte RESPIR - § 4.2).

Amélioration du capital forestier – Augmentation de la production de bois d'œuvre

Nombre de points attribué correspondant à 50 % du gain de production attendu entre l'ancien et le nouveau peuplement (exprimé en m³/ha/an).

-> Notation entre 0 et 5 pts

Calculateur carbone (valeur indicative)

Estimation simplifiée de la capacité du peuplement à séquestrer du carbone à l'échelle de son cycle sylvicole (révolution), sur la base de l'*Indicateur Base Carbone* (IBC).

Se calcule de la façon suivante.

Indicateur Base Carbone (Teq CO₂/ha) = *Volume Tige* x *Ratio Carbofor* X *Coefficient CO₂-Carbone*.

Volume tige : une estimation acceptable est que le volume tige de bois présent dans une forêt est égal à la moitié de la production totale pendant une révolution.

Volume tige = [(production moyenne en m³/ha/an) x Révolution (an)] / 2

Ratio Carbofor : l'étude CARBOFOR menée par le GIP Ecofor propose d'utiliser des ratios pour estimer le carbone de la biomasse totale à partir du volume tige.

Ratios :

- 0.535 tonne de C/m³ pour les feuillus
- 0.361 tonne de C/m³ pour les résineux.

Coefficient CO₂-Carbone : 3,67 tonnes de CO₂ par tonne de C

Dans le cas de projet incluant plusieurs interventions de renouvellement, il est calculé pour chaque intervention l'*Indicateur Base Carbone intervention*, puis l'IBC du projet :

IBC projet = Σ (surface intervention/ surface totale projet) X IBC Intervention.

Diversification

- simple respect des critères d'éligibilité -> 0 pt
- diversification au-delà des critères d'éligibilité -> 2 pts

Biodiversité

Valorisation des différentes fonctions écologiques des parcelles objet du projet :

- Maintien d'arbres ou de groupes d'arbres à intérêt biologique (arbres à cavité ou sénescents du peuplement précédent),
 - Intégration de végétation boisée pré-existante (bordures à l'intérieur ou en limite des parcelles, bouquets d'arbres,...),
 - Prise en compte de milieux aquatiques ou humides,
 - Protection des sols
 - ...
- > Notation entre 0 et 2 pts (sur appréciation du Cotech RESPIR)

Multifonctionnalité / Multiproductivité

Fonctions sociales des parcelles objet du projet et partie voisine de la forêt : accueil, pastoralisme, apiculture, cueillette de menus produits,...

Fonction de protection contre les risques (érosion, inondation,...).

-> Notation entre 0 et 3 pts (sur appréciation du Cotech RESPIR)